

AUBIGNY et son canton

Projet d'implantation d'un investisseur de l'agro-alimentaire avec 120 emplois à la clé

■ Pierre Guillemant, président de la communauté de communes, a souhaité évoquer l'avenir de l'Atrébatie. Les plus gros projets à venir concernent l'éolien et le parc communal de Tincques où un premier investisseur devrait s'implanter à l'automne.

■ Le président de l'intercommunalité voit son second mandat comme celui du changement, des réformes et des regroupements.

Pierre Guillemant reconduit à la présidence de la «com de com» depuis peu se félicite de sa nouvelle équipe. « Le bureau est rajeuni, ouvert. La représentation des plus grosses communes est équilibrée. L'équipe de l'Atrébatie est un bel outil pour réaliser ce que nous avons déjà entrepris lors du 1^{er} mandat ». Cette première réunion a été l'occasion d'annoncer la probable venue d'un investisseur de l'agro-alimentaire.

1^{er} Investisseur pour l'automne

Le plus gros projet de l'intercommunalité reste bien évi-



Les travaux pour l'installation du premier investisseur devraient commencer à l'automne.

demment celui du parc communal de Tincques afin de promouvoir le bâtiment intelligent et durable ainsi que « le bien vieillir en campagne ». Depuis peu, un premier investisseur s'est fait connaître et devrait confirmer officiellement sa position au cours de la semaine. « L'identité de cet investisseur ne peut être donnée pour le moment à cause de diverses transactions qui le concernent. Il est dans l'agro-alimentaire et s'est engagé à

travailler en HQE (Haute qualité environnementale) ». Pierre Guillemant ajoute : « Dès que les dernières choses auront été réglées, le chantier débutera à l'automne ». L'anonymat est bien gardé. Cet investisseur s'installerait sur 2,2 hectares et les locaux s'étendront sur 7 200 m². « Il prévoit 50 créations d'emploi la première année et 70 ensuite ».

Communication

Le président se félicite d'avoir

trouver un investisseur sans faire plus de communication que cela. Il voudrait justement davantage promouvoir le parc communal. « J'espère ainsi mobiliser les 3/4 des 13 hectares pour accueillir de nouveaux investisseurs d'ici au 14 juillet ».

Le projet éolien

Le dépôt des permis de construire devrait s'effectuer entre le 15 juin et le 15 août. Les éoliennes du territoire de

l'Atrébatie auront une puissance de 95 Mégawatts maximum soit 3 Mégawatts par machine alors qu'à l'accoutumée la puissance à l'unité est de 2 Mégawatts.

« L'année des changements »

Selon Pierre Guillemant, son second mandat au sein de l'intercommunalité sera marqué par de lourds changements. « Ça va toucher les mentalités et ce n'est pas le plus évident. Ce sera l'année des changements et je sens qu'il y aura des rapprochements dans les intercommunalités ». Il semble-rain donc que Pierre Guillemant s'attend à parler en terme de Pays et non plus de territoire communal ou intercommunal. Malgré les difficultés de tels regroupements, il ne semble pas y être totalement opposé.

Pierre Guillemant était il y a quelques jours à Strasbourg pour rencontrer un autre investisseur : « Pourquoi pas un partenariat franco-allemand pour le parc de Tincques ». Le ton de ce mandat est donc donné avec des ambitions prometteuses. Sophie DIERS.